



Mensuel de l'Union Nationale des Amica les de Camps de Prisonniers de Guerre
(Reconnue d'utilité publique)

EDITION DE L'AMICALE
« LES CAPTIFS DE LA FORET NOIRE »

REDACTION ET ADMINISTRATION
68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e)
Téléphone : Trinité 78-44

Compte chèques postaux : Paris 4841-48



A BATONS

Délaissant pour une fois mes sujets habituels (loterie, Journée Nationale, recrutement, Caisse d'entraide, etc.), je viens pour un moment bavarder avec vous.

Je ne vous parlerai donc pas de la loterie, — dont le lancement est fixé au mois d'octobre, — ni de la Journée Nationale, — qui se déroulera les 5 et 6 octobre 1957 (une journée de prisonnier vaut bien deux journées de vulgaire pékin), — ni du recrutement, — qui poursuit son petit bonhomme de chemin, — ni de la Caisse d'entraide, — qui, à l'heure actuelle, rend de signalés services.

Mais je vous entretiendrai de quelques menus faits qui vous prouveront que notre Amicale a sa raison d'être et qu'elle est indispensable à notre vie d'ancien Gefang.

Bien entendu, tout ce que je vous signale ici est vrai et, si je ne vous nomme pas les acteurs de ces petits faits divers, c'est que, respectant notre ligne de conduite et aussi le désir de nos camarades de conserver l'anonymat, je ne crois pas que citer des noms attesterait davantage l'authenticité de mes exemples.

Il est parfois dans la vie de durs moments. Nous en avons tous connus en captivité : il y eut aussi des passages très durs à franchir; cependant, grâce à notre solidarité, à notre esprit de dévouement pour la cause commune, nous avons résisté victorieusement.

Mais, dans la vie civile, il en va tout autrement. Là, vous êtes seul devant l'obstacle. On cherche un appui et on ne le trouve pas. Vous êtes un atome perdu dans l'immensité, et vous n'avez plus d'espoir.

Ainsi se trouvait un camarade qui, malgré une lutte acharnée contre le destin contraire, n'arrivait pas à ralentir la descente brutale. Que faire ? Où sont les amis quand la chute se dessine ? En désespoir de cause, il vint, un jeudi soir, frapper à l'Amicale. Cela

lui coûtait, j'en suis sûr, car il avait, quelques années auparavant, refusé de payer sa cotisation en appuyant son refus d'une lettre dans laquelle il exposait les motifs de son abandon.

Nous n'avons jamais fait mystère à l'Amicale qu'une démission nous causait de la peine; mais, malgré tout, nous respectons la volonté de nos camarades : nous tirons un trait sur le nom du partant, et à Dieu vat !

Notre camarade, lui, n'avait pas confiance dans les vertus de l'entraide et il considérait l'esprit prisonnier comme une formule journalistique bonne à servir la propagande.

Nos amis belges ont tenu, comme chaque année, leur grande Assemblée générale, le dernier dimanche d'avril.

A cette manifestation, qui s'est déroulée à Liège, l'Amicale était représentée par Langevin, Géhin, Aladenise et Rose.

Voici, sous forme d'interview-express, les impressions qu'ils ont bien voulu nous confier, au cours de notre réunion hebdomadaire du 2 mai :

— Alors, ce voyage, ça s'est bien passé ?

— Oui, très, très bien ! On revient toujours de Belgique avec d'excellents souvenirs à raconter.

— Vous avez eu beau temps ?

— Le dimanche, il faisait du soleil. Temps un peu frais, mais vraiment printanier.

— Il y avait du monde ?

— Sensiblement, comme les années précédentes : une bonne centaine de participants. Ce sont d'ailleurs, à quelques éléments près, les mêmes camarades qu'on rencontre.

— Vous avez revu, ainsi une foule de vieilles connaissances ?

— Eh bien ! nous avons revu tous ceux qui assistent fidèlement aux réunions. D'abord, Roland, toujours solide au poste et qui porte allègrement sur ses épaules les destinées de l'Amicale. Puis Daulie, qui était à Biberach et qui s'occupe maintenant du journal « Les Trois Stalags V » ; Tassoul, qui conserve une silhouette de jeune premier. En souvenir peut-être de ses randonnées pédestres sur les chemins de la Haute-Souabe; le Dr David, dont personne n'a oublié le dévouement à Weingarten; Hambye, qui fut l'adjoint de Roland à Villingen; Simonis, ancien homme de confiance du V A; Craenhals, l'actuel vice-président de l'Amicale; Collard, le secrétaire; Denis, le tré-

Il vint donc à notre réunion du jeudi soir et il peut témoigner que, pendant une heure, il eut avec les membres du Bureau une discussion passionnée. Notre camarade n'avait plus un sou vaillant. Si ses camarades de captivité ne l'épaulaient pas, c'était la chute définitive avec toutes ses conséquences. Quand il partit, nous ne savions pas s'il avait bien compris ce qu'est l'esprit d'entraide. Il avait pourtant accepté, — après des refus

obstinés, car il est têtue, le bougre, — que l'Amicale lui fasse un don de 5.000 francs.

Et voici la conclusion de cette petite histoire : six mois après, notre trésorier reçut un chèque de 10.000 francs; c'était notre camarade qui remboursait le don et qui nous disait : « Vous avez été chics pour moi; j'ai compris que vous appliquiez la vraie solidarité. Je vous envoie le remboursement de mon prêt et ma cotisation à l'Amicale. La vie est belle !... ».

N'est-ce pas que cette histoire est jolie et que sa conclusion est magnifique. Notre camarade ne m'en voudra pas de l'avoir racontée car elle il-

sermon de toute beauté. Avec une éloquence simple, mais efficace, il a su toucher les plus endurcis, en leur parlant de l'amitié et de la fraternité humaine.

— Et l'Assemblée proprement dite, est-ce qu'elle a été longue ?

— Non. Comme l'heure s'avancait, Roland s'est employé à éviter les digressions qui ne figureraient pas à l'ordre du jour. C'est un président qui sait diriger les débats, avec infiniment d'adresse.

« Le discours d'ouverture d'Ista, le rapport moral de Collard, l'exposé financier de Denis et les paroles de clôture de Simonis n'ont pas été assortis de commentaires superflus.

« Il s'est même produit un miracle : en deux minutes, on a trouvé une dizaine de volontaires pour porter le Conseil d'administration à 21 membres. Arnold a été le premier à lever la main. C'est dire que la journée était faste... »

« L'instant d'émotion a été provoqué par Craenhals, quand il a offert une serviette de cuir à Roland, en reconnaissance de ses quinze années de dévouement à la communauté belge. Roland avait des sanglots dans la voix en terminant son allocution.

— Et le banquet ?

— Réussi en tous points, de l'avis unanime des convives. Il avait lieu au Restaurant du « Vieux Liège », dans une vaste salle, bien aménagée, au cadre élégant. Traiteur expérimenté, vaisselle décorée, garçons en habit, service rapide et mets succulents. Beau coup de dames, comme d'habitude, une ambiance excellente et de la gaieté à toutes les tables. Le repas était même agrémenté par des attractions : chanteuses à voix et chanteur de charme.

Mle 23.653.

(Voir la suite page 4)

ROMPUS

lustre trop parfaitement notre campagne pour l'entraide.

Ayant fait une petite incursion oculaire dans le domaine du trésorier, je viens de faire une constatation qui a comblé d'aise mon vieux cœur d'amicaliste : trois journées de chèques successives ont rapporté 9.000 francs. Vous me direz que cela n'a rien de formidable. Bien sûr ! Mais attendez; où l'histoire se corse c'est que ces 9.000 francs représentent... neuf cotisants !...

Autre sujet de satisfaction : la rentrée des mandats-cotisation. Ce matin (il y aura de cela un mois quand vous lirez le journal), les chèques postaux nous annoncent : 48.000 francs; la veille : 29.000 fr.; l'avant-veille : 14.000 fr. Si la santé d'une Amicale se constate au pouls des cotisations, on peut dire que l'Amicale V B se porte bien.

Une lettre du 8 mai nous apporte une liste de 54 adresses. Merci au sympathique camarade qui aide si magnifiquement l'Amicale. Ma foi ! je ne résiste pas au plaisir que j'ai de vous signaler son nom et son adresse. C'est notre ami André Audouard, 119 bis, rue de Colombes, à Asnières.

Une lettre du 14 mai nous dit : « J'ai dû, ce matin, refuser le montant de l'abonnement à votre journal, malgré tout le plaisir que j'avais à le lire. Mais je ne travaille plus, je suis en invalidité jusqu'à 60 ans où je toucherai ma retraite. Pour l'instant, je reçois 26.000 fr. par trimestre, c'est peu et heureux d'avoir de bons patrons. Avec tous mes regrets... ». Effectivement, le mandat-cotisation nous est revenu impayé.

Mais notre camarade continuera à recevoir « Le Lien »; grâce aux dons que nous adressent des amis fidèles, nous pouvons offrir à certains camarades déshérités le service du journal.

L'entraide continue...

H. Perron.

A Liège, un dimanche de printemps

Hermand, qui, presque quinquagénaire, ressemble de plus en plus à un lycéen; H. Arnold, dont la jovialité légendaire ne se dénie pas; Ista, organisateur de la Journée et qui mérite tous les compliments pour sa préparation minutieuse; Rappe, que nous avons pris plaisir à revoir après plusieurs années d'absence... et tant d'autres qu'il est impossible de citer.

— Les Français étaient-ils nombreux ?

— Pres d'une trentaine, avec les familles. Il y avait plusieurs camarades du V A, ainsi que Mme Maury, notre secrétaire.

« Nous avons rencontré, également, sur la place du Marché, à Liège, notre ex-aumônier principal, l'abbé Bonichon, toujours aussi sympathique et aussi affable. Il est, comme chacun sait, curé-doyen de St-Jean-de-Losne, Côte-d'Or, où il personnifie la cordialité et la bonne humeur bourgeoises.

— Et qu'est-ce que comportait le programme ?

— Il y a eu, tout d'abord, le dépôt d'une gerbe au Monument national de la Résistance. Ensuite, nous avons été reçus à l'hôtel de ville. Réception tout à fait officielle, avec chef du protocole, huissiers à chaîne, journalistes et plantes vertes. Le Conseil communal a débouché d'un coup par de grandes portes : c'était réglé comme à l'Elysée...

« Après le discours d'un édile, Langevin a pris la parole pour remercier. Il s'en est fort bien tiré, en rappelant d'une façon très habile, l'héroïque défense de Liège, en 1914.

« Les huissiers ont ensuite circulé avec des plateaux sur lesquels étaient disposés les « verres de l'amitié », selon l'expression employée par un échevin.

— Ce n'était pas pour déplaire à certains ?

— Non; nous en avons même vus, comme Arnold, par exemple, qui savaient se placer opportunément sur le passage des huissiers.

— Après la mairie, vous êtes allés à l'église ?

— Pas immédiatement. Quand les verres ont été vides, nous sommes redescendus dans le hall de l'hôtel de ville. Là, nous avons procédé au dépôt de deux autres gerbes, avec sonneries de clairons et mouvements de drapeaux.

« A l'issue de cette partie protocolaire, le premier échevin nous a donné des explications intéressantes sur la reine Astrid, lorsqu'elle a présenté le prince de Liège au balcon de l'hôtel de ville. Les vêtements qu'elle portait ce jour-là sont pieusement conservés dans une vitrine.

— C'est alors qu'a eu lieu le service religieux ?

— Oui, célébré, comme d'habitude, par le R.P. Thieffry. Et nous avons eu, au cours de l'office, une heureuse surprise, en la personne de l'abbé Javelet, du V A, qui nous a gratifiés d'un

AUX ANCIENS D'ULM

Le vendredi 10 mai, le groupe parisien a célébré le 12^e anniversaire du Retour.

Bienvenue aux deux « nouveaux », Robier et Nokes, dit « Charley », qui rejoignent les Anciens d'Ulm.

Etaient présents : Grenier; Fauchoux; Blanc; Duez; Veidic; Reim; Fillon; Crouta; Batut; Reck et Yvonet.

Excusés : Mesgny et Schroeder. Notre camarade Langevin, président de l'Amicale V B, est venu se joindre à nous et nous parler de la prochaine manifestation franco-belge d'octobre, à laquelle les Anciens d'Ulm doivent prêter leur concours.

Et chacun de le féliciter de son activité à la tête de l'Amicale et lui renouveler nos remerciements à partager avec le Comité directeur.

Nous rappelons à nos camarades que l'Amicale V B peut envoyer en placement familial,

dans la Sarthe, les enfants de 7 à 14 ans, à des conditions très avantageuses.

Pour tous renseignements, s'adresser au Bureau de l'Amicale

Entre nous

Jean Larchet (Nièvre). — Avons fait le nécessaire. Confiance et bon courage.

Paul Pierrel, La Bresse. — Bientôt, les « Parisiens » vont arriver reprendre bonne mine aux pieds des Vosges.

Salut aux Vosgiens, et à l'an prochain... pour la crémaillère ! Raffin, Chambéry. — Si j'ai bonne mémoire, ta visite est pour bientôt. Préviens-nous.

Dumont, Chauny. — « Quand le facteur part en tournée... », il pourrait passer par Paris.

Prochaine réunion :

12 juillet

A tous : bien cordialement.

L. Vialard.

LE CARNET DU V B

Notre ami Paul Bardier, à Le Fieu, par St-Médard-le-Guizières (Gironde), regrette de n'avoir pu être des nôtres lors de l'Assemblée générale; mais, par son pouvoir, il a participé aux délibérations. Il adresse ses bien fraternelles salutations P.G. aux anciens du Stalag.

Notre ami Roger Béraud, brasserie, 5, rue Canteraine, à Amiens, adresse son bon souvenir aux anciens de Tuttingen.

Notre ami André Pouplier, à Montey-Notre-Dame (Ardennes), en nous adressant son pouvoir pour l'Assemblée générale du 10 mars, nous prie de transmettre ses bonnes amitiés à tous les anciens captifs.

Notre ami Pierre Durand, adjudant, E.-M. des F.A.R., Intendance à Rabat-Chellah (Maroc), adresse son bon souvenir à tous et plus particulièrement à Liger, Logeard, Terrabella, Schoni, Herzog, Moreux, Aumaitre, Bois-

seau, Pouraillet, Léonard, Langlois, Optel, Janot, Polliart, Roux et Simon.

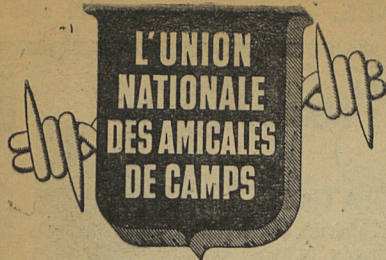
Notre ami César Denis, 38, rue Gallieni, à Mouvaux (Nord), envoie son amical souvenir aux anciens du V B.

Notre ami Bertie Guéry, 9, rue Saint-Thiebaut, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), semble avoir quitté définitivement Lépages (Vosges). Nous considérons sa nouvelle adresse (portée sur le mandat-cotisation) comme définitive et nous lui adresserons désormais le journal à cette adresse, sauf contre-ordre de sa part. Notre ami adresse son salut amical à tous les V B.

Notre ami J. Gaillard, 15, rue de la Roche-Arnaud, Le Puy (Haute-Loire), transmet ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami Noël Poirier, 7, rue de Banville, à Bellerive-sur-Allier (Allier), envoie son bon souvenir aux anciens V B.

(Voir la suite page 4)



Pour les fonctionnaires hospitalisés au retour de la captivité

On se souvient que, lors de l'Assemblée générale de l'U.N.A.C. du 14 avril 1956, avait été adoptée, à l'unanimité, une motion, présentée par l'Oflag II B et tendant à accorder une majoration d'ancienneté de 4/10 aux anciens P.G. fonctionnaires et assimilés pour le temps passé dans les hôpitaux ou en congé de convalescence, à la suite d'une blessure reçue ou d'une maladie contractée en captivité.

Une loi n° 57.475, du 12 avril 1957, publiée au « J. O. » du 13 avril 1957, donne satisfaction à nos camarades se trouvant dans ce cas, sous réserve que la blessure ou la maladie ait donné lieu au rapatriement de l'intéressé et à l'octroi d'une pension d'invalidité d'un taux égal ou supérieur à 40 %.

Une intéressante documentation

Le Comité d'Histoire de la 2^e Guerre Mondiale vient de publier le tome IV des « Comptes rendus de la Délégation française auprès de la Commission allemande d'Ar-

NOUVELLES ET ÉCHOS

mistice ». (Textes choisis et présentés par MM. P. Renouvin et P. Cézard.)

Ce fort volume de 734 pages couvre la période du 19 janvier au 21 juillet 1941. Il concerne essentiellement :

1° L'exploitation économique de la France par l'occupant (« les Allemands de tous grades traitent la France comme un entrepôt à vider », écrivait le général Doyen) et les Protocoles de Paris, négociés par Darlan, sur l'Irak, l'Afrique du Nord, l'A.O.F. et l'A.E.F., où était envisagée « l'éventualité d'un conflit armé opposant la France à l'Angleterre et aux Etats-Unis ».

(En vente à la Librairie Castes, 8, rue Monsieur-le-Prince, Paris (6^e). Prix : 1.200 francs.)

Pour les candidats à la Médaille de la France Libérée

L'attention des candidats éventuels à la Médaille de la France Libérée est attirée sur le fait que les demandes tendant à obtenir cette décoration seront irrecevables à l'expiration du délai de 3 mois suivant la date de sa publication au « Journal Officiel » du décret du 2 avril 1957, établissant la forclusion.

Or ce décret est paru au « Journal Officiel » du 7 avril 1957.

Par conséquent, devront être déposés avant le 7 juillet 1957, sauf prorogation peu prévisible du délai de forclusion, tous les dossiers concernant cette médaille dont bien des camarades ont perdu de vue l'existence et les conditions d'attribution.

C'est pourquoi nous leur rappelons qu'un décret, publié au « Journal Officiel » du 14 juin

1949, prévoyait, en son article 1^{er}, l'attribution de la médaille de la France libérée :

1° Aux militaires des armées alliées ayant participé à des opérations de guerre sur terre, sur mer et dans les airs sur les territoires métropolitains et de l'Union française ou les territoires sous mandat, du 3 septembre 1939 au 20 août 1945;

2° Aux militaires des armées alliées ayant assuré la liaison avec les forces françaises de terre, de mer et de l'air, du 18 juin 1940 au 20 août 1945;

3° Aux ressortissants français, alliés ou non, qui démontreront avoir, par des actes individuels, apporté une contribution effective à la libération des territoires métropolitains et de l'Union française et des territoires sous mandat, du 18 juin 1940 au 20 août 1945.

Article 2. — La médaille de la France libérée peut être accordée, à titre posthume, dans les conditions fixées à l'article précédent.

Article 3. — La médaille de la France libérée est attribuée par le

ministre des Anciens Combattants, après avis de la commission instituée à cet effet :

— soit sur le vu des propositions établies par les organismes militaires détenteurs des pièces matriculaires des intéressés ou de l'organe central F.F.L. en faveur des militaires en activité ou démobilisés;

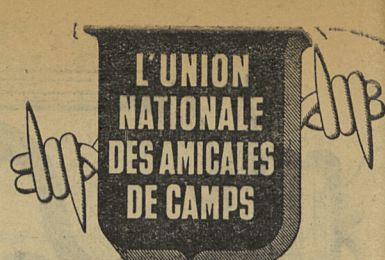
— soit par les chefs de réseau ou des mouvements homologués en faveur de leurs membres, par les fédérations d'anciens prisonniers et déportés en faveur de leurs ressortissants. Les propositions seront adressées aux préfets qui les transmettront au ministre des Anciens Combattants revêtues de leur avis;

— soit sur le vu des propositions transmises par le ministère des Affaires étrangères et établies en faveur de ressortissants français et étrangers par nos représentants diplomatiques.

Peuvent prétendre à cette décoration les personnes n'entrant dans aucun des trois paragraphes précédents; leurs dossiers contenant toutes indications utiles seront transmis au ministre des Anciens Combattants après avis du préfet du département où réside le postulant.

Un extrait du casier judiciaire devra être annexé à chaque demande.

Article 4. — La médaille de la France libérée ne peut être décernée aux personnes déjà titulaires de la Légion d'honneur pour faits de résistance, la croix de la Libération, la médaille militaire pour faits de résistance, la médaille de la Résistance, la médaille de la Renaissance française pour faits de résistance, que pour des actes accomplis postérieurement à l'attribution de ces distinctions.



Un ancien P.G. est élu président du S.N.J.

Le 35^e congrès national du syndicat national des journalistes (autonome) a désigné les membres de son Bureau pour l'année 1957-1958.

M. Georges Garreau, qui occupait jusque là la présidence du syndicat, a été élu président d'honneur, et c'est notre ami, ex-P.G. du IV G, Marcel Rœls (Parisien Libéré), qui a été élu président.

Nous sommes heureux de voir, à la tête de cette importante organisation, un des nôtres, à qui son attitude courageuse en captivité valut d'être emprisonné de longs mois à Leipzig, sous une inculpation qui risquait d'entraîner la peine de mort.

Une louable initiative

Notre camarade E. Hugot-Souplet, président de la section des A.C.P.G. de Wahagnies (Nord), organise, ainsi qu'il l'avait déjà fait l'an dernier, une exposition de souvenirs de la captivité, exposition qui aura lieu du 11 au 18 août 1957.

Il demande à tous les Amicalistes, susceptibles de lui prêter des œuvres ou des souvenirs divers du temps des barbelés, de prendre contact avec lui, à l'adresse suivante : Section des A.C.P.G., rue Jean-Jaurès, Wahagnies (Nord).

Et, à l'avance, il remercie ceux qui l'aideront dans la réalisation de ce projet.

Jean RHEM

Photographe
Industrie Reportage
34, rue de la Verrerie
Paris (4^e)
Tél. : Tur. 89-92
A votre service

RECRUTEMENT SUR TITRES D'OFFICIERS DE PAIX

Un recrutement sur titres d'officiers de paix de la Sûreté Nationale est organisé jusqu'au 31 décembre 1959, au Ministère de l'Intérieur, dans la limite des places disponibles.

Les candidats devront justifier de la qualité d'aspirant ou d'officier de réserve et de la possession du baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme admis en équivalence.

Un premier recrutement devant avoir lieu incessamment, les candidatures doivent être adressées d'urgence à la Direction générale de la Sûreté Nationale — Bureau de recrutement et instruction du personnel — 11, rue Cambrésis, Paris (8^e), où tous renseignements complémentaires pourront être demandés.

DEMANDES DE LOGEMENT

L. Singla, ancien P.G. du Stalag IX C, serait heureux de disposer provisoirement, à partir d'octobre prochain, d'une pièce ou deux, à Vitry-sur-Seine, où son épouse, institutrice, doit être mutée.

Lui faire offre, 43, rue Championnet, Paris (18^e).

De nombreux camarades recherchent, à Paris ou dans la banlieue proche :

- 1° des chambres meublées, avec possibilité de cuisine;
- 2° des logements, même avec reprise, d'une pièce avec cuisine, de deux, trois et quatre pièces.

Aidez-les en communiquant tous les renseignements que vous pourriez avoir en cette matière à M. L. C. Moysse, responsable des journaux de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), qui transmettra.

« SPORT-MONDIAL » EST PARU

Extrait du sommaire du N° 16 : Angers-la-Doune veut reconquérir Kopa; Pour reconnaître les champions de la route à 45 à l'heure; Les 400 coups d'Hassenforder; Les carnets secrets des Bretonnel boys; Honneur aux Polonais de France; Les meilleurs buteurs du rugby; L'Espagne est fière de son Real; Le sport motocycliste à l'heure française; Le journal de l'Automobile, les 24 Heures du Mans se préparent; Radio-Télévision; Le sport appartient à l'armée, etc., etc. Trente articles que vous ne lirez pas ailleurs, avec « Les Pieds Nickelés sur le Tour de France », 4 pages de dessins de Pellos qui vous feront rire aux larmes. Tous les résultats.

« SPORT-MONDIAL », en vente partout, 100 fr., ou envoi contre 105 fr. en timbres, 15, r. du Bouloi, Paris (1^{er}). Conditions spéciales d'abonnement à nos lecteurs. — (Renseignements et spécimens contre un timbre).

Au Club du Champagne

5, Chaussée d'Antin, Paris (9^e). Tél. : PROvence 94-47

animé par nos camarades

Léon JANVRIN (ex-325) et René DELAIR (ex-I A)

Vous pouvez, à toute heure, déguster, à des prix raisonnables, toute la gamme des meilleurs crus de Champagne et déjeuner ou dîner selon une formule adaptée à la vie moderne

RAISONS D'UN SUCCÈS

Certains utilisateurs des carnets d'achats du G.E.A., qui n'avaient, vraisemblablement, pas encore eu recours au système de crédit mis à leur disposition par le groupement du 12, rue de Paradis, se sont étonnés de ce qu'il leur avait été demandé un versement comptant de 25 % au lieu des 20 % indiqués précédemment comme nécessaires.

Cette apparente contradiction provient, non pas d'une modification décidée, de leur propre initiative, par les dirigeants du G.E.A., mais d'une mesure générale, prise par les pouvoirs publics, il y a déjà environ six mois, dans le but de freiner le développement des ventes à tempérament, considérées comme susceptibles d'entraîner une augmentation de la circulation fiduciaire.

Devant cette décision gouvernementale, le G.E.A. ne pouvait que s'incliner.

Pourtant, même après cette légère élévation de la fraction à verser à l'achat, l'opération cré-

dit » reste fructueuse pour qui se sert des bons du Groupement.

Car ces bons permettent d'obtenir, sur tous les prix marqués, des réductions qui vont de 15 % à 25 %. Ce qui fait qu'en fin de compte, le versement comptant reste en moyenne inférieur à ce qu'il serait si l'on ne bénéficiait pas de la remise consentie par les fournisseurs affiliés au Groupement économique d'achats.

C'est sans doute pourquoi le chiffre des usagers du carnet G.E.A. continue à progresser, ainsi d'ailleurs que le nombre des réseaux qui s'étendent maintenant sur la presque totalité de la France, tandis que la plupart des organisations qui se sont créées dans l'espérance de concurrencer le Groupement limitent leur activité à la région parisienne, sans, pour autant, y marquer le moindre avantage.

Et cette constante extension du G.E.A. est bien la meilleure démonstration des services qu'il rend à tous ceux qui ont la sagesse de lui faire confiance.

POUR LES VACANCES

HOTEL NEGRERIE

(ancien du VI G)

Servilly (Allier)

5 km. de Lalapisse - 25 km. de Vichy

Beau site tranquille

Pension : 1.000 fr. (Repas : 400, v.t.c.;

Chambres : 400 à 500)

Maisonnette campagne meublée à louer pour vacances

E.G.E.

Demandez dès maintenant conditions

FETES

REUNIONS

CHAMPAGNE BINET

Binet doux 1/2 sec

Bouteille : 570 fr.; 1/2 bouteille : 325 fr.

Binet brut

Bouteille : 600 fr.; 1/2 bouteille : 340 fr.

Binet brut 1952

Magnum : 1.440 fr.; bouteille : 670 fr.; 1/2 : 375 fr.

1/4 : 205 fr.

Binet crémant 1957, blanc de blanc

Bouteille : 670 fr.; 1/2 bouteille : 375 fr.

Vin nature blanc de blanc

Bouteille : 350 fr.; 1/2 bouteille : 203 fr.

(Ces prix s'entendent logé, départ Reims par 15-20-25-30-50 bouteilles ou équivalent)

Adressez-vous à

HENRI GILBERT

(Représentant - Ex-Stalag IV B)

162, avenue Parmentier, Paris (10^e)

C.C.P. : Paris 12-602.57

ROBERT EGRAZ

(ex-VI C)

Hôtelier à Saint-Germain-de-Joux (Ain)

Altitude : 500 m. (près de Genève)

vous invite à séjourner dans son hôtel de campagne
Simple confort, très jolies chambres, cuisine au beurre
Grands jardins et terrasses

2 rivières à truites, 3 lacs et sapins à proximité

Pension complète (taxes et service compris, boisson en plus) : 1.100 à 1.600 francs par jour et par personne (suivant saison)

Cordial accueil

TAILLEUR

HOMMES - DAMES

sur mesure

et prêt à porter

G. Wolf

(membre d'honneur de Rawa-Ruska)

21, rue Biet, Paris (17^e)

(Place Clichy) Bat. 79-79

(Munissez-vous de votre carte d'Amicaliste)

A 5 minutes du siège

Jean Été

(ex-P.G. Stalag XI A)

BIJOUTIER

ORFÈVRE

HORLOGER

de père en fils depuis 1852

à Paris

70, rue du Faubourg

Saint-Honoré

et

85, avenue du Général-Leclerc

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

LE CARACTÈRE INTERNATIONAL DE LA MÉDECINE

Robert Tanguy-Prigent,
Ministre des A.C. et V.G.

Charles Richet,
Membre de l'Académie

Schématisons notre action :
1° faire adopter par les gouvernements le vœu que nous avons formulé relatif à la diffusion des Conventions de Genève et au contrôle de leur application;
2° faire adopter et appliquer une idée formulée récemment et qui nous paraît susceptible d'augmenter l'efficacité du secours et de diminuer le nombre de morts en cas de guerre.

Diffusion des Conventions et contrôle de leur application

Voici le texte de la motion présentée sur l'instigation de notre Comité par le C.I.P.G. et votée au Congrès International de la F.M.A.C. à Bruxelles en 1956. Ce vœu tient compte avant tout des Conventions de Genève de 1949, dont il reproduit certaines dispositions. Il est très comparable au vœu de l'Académie de Médecine.

« Le Congrès demande :
« qu'en cas de conflit entre deux pays (ou deux groupes de pays) y soient envoyés des médecins qualifiés appartenant à un pays neutre et appelés à diriger en plein accord avec les autorités civiles, militaires et médicales du lieu, les

campes et hôpitaux de prisonniers, les lieux de déportation, de concentration ou de travail forcé; ils assument, toujours en accord avec ces autorités, la direction générale pour tout ce qui touche les ravitaillements alimentaires et pharmaceutiques, la réglementation du travail, l'habillement, l'habitat, la possibilité pour chacun d'exercer sa religion; ils auront à surveiller l'application des mesures qu'ils auront édictées...

« A ces fins, le Congrès :
« 1° recommande que soient désignées au plus tôt, en nombre suffisant, pour chaque pays, et instruites dès le temps de paix, les personnalités médicales et juridiques qui, en cas de conflit même localisé, seraient déléguées par les puissances protectrices neutres pour assurer le rôle ci-dessus défini en faveur de toute personne qui, soit en exil, soit dans son pays occupé, se trouverait au pouvoir de l'ennemi;
« 2° exprime le vœu que ce dispositif puisse sans délai entrer en fonction et agir efficacement dès le premier jour des hostilités dans tout pays en guerre;
« 3° insiste, enfin, pour que soient enseignées, exposées à tous

militaires et civils et diffusées les quatre Conventions de Genève de 1949, signées solennellement par plus de soixante nations, qui ont ainsi confirmé et revêtu d'une autorité internationale accrue, le principe et le rôle de la puissance protectrice. »

Entr'aide pour l'organisation du secours

L'idée dont nous conseillons l'adoption n'est pas nouvelle, mais elle avait été oubliée. Le président Azana l'avait formulée à Madrid, il y a vingt-quatre ans, au Congrès international de médecine et de pharmacie militaires.

« Si un incendie d'une violence extrême éclate à Tolède », disait-il, « nous pouvons être amenés à faire venir des sauveteurs de Madrid. »

Malheureusement, cette idée n'a pas été retenue. La conception du pool médical blanc, émise en 1952 par M. Ribeyre, a été formulée pour le temps de paix et envisageait surtout la fabrication de médicaments.

Notre but est de créer en temps de guerre un pool médical international. Prenons le cas concret. Un conflit éclate entre deux pays.

L'UNION
NATIONALE
DES AMICALES
DE CAMPS

La guerre est poursuivie avec les techniques habituelles :
a) gros bombardements des centres industriels et urbains;
b) bataille des frontières suivie de combats dans l'intérieur du pays.

Dans l'ensemble, chiffrons les pertes à 5.000 blessés, civils ou militaires, par jour — dont 2.500 graves.

A cette cadence, dès la fin du deuxième ou du troisième mois, certains stocks seront épuisés; en particulier, il serait impossible de récolter en 60 jours les 200 tonnes de plasma humain nécessaires, puisque les jeunes, sur lesquels le prélèvement sanguin serait normal, seront à l'armée ou à l'usine.

Donc les « premiers cent mille » blessés seront bien soignés, mais non les autres et la mortalité des blessés passera par exemple de 10 % à 20 %.

Aussi proposons-nous que ce pool international puisse apporter une aide médicale. Ce pool devra suivre les directives de Genève et être contrôlé, si on le désire, par le C.I.C.R. Il aidera un, ou de préférence, tous les belligérants.

Comment ?

1° Les pays signataires de ce pool et non belligérants eux-mêmes pourront hospitaliser les grands blessés ou malades civils ou militaires, prisonniers ou non. Les militaires resteront, bien entendu, neutralisés jusqu'à la fin des hostilités. (Devons-nous rappeler que la Suisse a hospitalisé ainsi des soldats allemands et français ?)

2° Ils enverraient au Service de Santé des Armées les médicaments et le matériel sanitaire jugés indispensables;

3° Ils organiseraient officiellement des équipes médico-chirurgicales civiles ou militaires, volontaires, bien entendu.

Comme il y aura cent fois plus de blessés qu'en temps de paix, fatalement le Service de Santé sera débordé, si bien que le blessé moyen sera soigné à la 15-20^e heure, au lieu de l'être à la 5-10^e heure.

Quatre remarques s'imposent :
1° Il est peu probable que cette aide prolongera la durée de la guerre;

2° Les dispositions pratiques d'application pour la création de ce pool sont à effectuer en temps de paix, car elles ne doivent pas paraître être dirigées contre tel ou tel pays, alors qu'il est en guerre;

3° On les appliquera dès le début du conflit;

4° Les plus efficaces de ces pools seraient les pools régionaux car il est autrement facile d'aider un pays voisin qu'un pays lointain. Ces pools régionaux peuvent d'ailleurs s'entendre entre eux.

Cette internationale thérapeutique ne choquerait ni la conscience médicale, ni la conscience juridique, ni la conscience simplement humaine; au contraire. Elle ne soulèverait aucune passion nationale ou politique; elle serait comprise de tous, car elle sauverait de nombreuses vies dans la population civile et militaire.

NOUVELLES

Les taux de la retraite du combattant

Une récente circulaire du ministre des A.C. et V.G. énumère les divers taux de la retraite du Combattant, taux que des camarades nous demandent souvent de préciser.

1° Les anciens combattants âgés de 65 ans bénéficient, à partir du 1^{er} janvier 1956, du taux annuel de retraite de 7.540 francs et à partir du 1^{er} juillet 1956 du taux de 10.364 francs.

Ces dispositions s'appliquent également à ceux qui, bien que n'étant pas âgés de 65 ans, sont titulaires des allocations aux vieux travailleurs salariés, de l'allocation temporaire « aux vieux », des « allocations spéciales » expressément indiquées ci-après : aide sociale aux personnes âgées parce qu'elles sont incapables au travail, aide sociale aux infirmes, aveugles, grands invalides.

2° Les anciens combattants âgés de 60 ans au 1^{er} octobre 1956 bénéficient du taux de 10.364 francs si leur résidence principale et permanente se trouve située : en Algérie ou dans les départements d'outre-mer; dans les territoires d'outre-mer relevant du ministère de la France d'outre-mer, y compris les territoires du Togo et du Cameroun; au Maroc; en Tunisie; dans les Etats du Laos, du Cambodge et du Vietnam; dans les anciens Etablissements de l'Inde Française, à l'exclusion du territoire de Chandernagor.

3° Les anciens combattants âgés de 50 ans avant le 8 janvier 1954 bénéficient des taux progressifs actuels jusqu'à l'âge de 65 ans, soit :
— 530 francs, de 50 à 55 ans;
— 1.272 francs, de 55 à 60 ans;
— 3.500 francs, de 60 à 65 ans.

Il est à noter que ceux d'entre eux qui n'auront pas déposé leur demande de carte du combattant,

du combattant volontaire de la Résistance, de déporté et interné Résistant, avant le 1^{er} janvier 1958, ne pourront prétendre au bénéfice de la retraite avant l'âge de 65 ans.

Dans tous les cas, il est fait strict-

Les vacances de nos enfants

Ainsi que chaque année, depuis huit ans, nos camarades de la Sarthe organisent pour les grandes vacances proches le placement familial de nos enfants, garçons et filles, de 7 à 14 ans.

Le départ en groupe est fixé au dimanche 7 juillet et le retour au dimanche 15 septembre, et les inscriptions sont reçues jusqu'au 25 juin, dernier délai, au secrétariat de l'U.N.A.C., 68, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris (9^e), ou au secrétariat de votre Amicale, aux heures ouvrables.

Le prix journalier reste fixé à 300 francs + 300 francs de frais d'inscription + le voyage aller et retour.

En principe, la durée du séjour est de dix semaines, mais d'autres combinaisons peuvent être envisagées.

Les camarades bénéficiaires des Bons « Aides-Vacances » de la Caisse de Compensation (4.000 fr. par enfant pour une durée d'au moins 40 jours) en voient le montant déduit de la totalité du prix du séjour.

ET ÉCHOS

Application des dispositions de l'article L - 258 du Code des Pensions fixant le point de départ de la retraite du combattant.

Cette règle doit donc inciter les anciens combattants à présenter leurs demandes complémentaires ou leurs demandes de révision en temps voulu, puisque c'est la date de dépôt de ces requêtes qui doit être prise en considération pour bénéficier de la nouvelle mesure.

Dans la Légion d'honneur

C'est avec plaisir que nous avons relevé au « Journal Officiel » les promotions et nominations suivantes dans l'ordre de la Légion d'honneur, au titre du ministère des A.C. et V.G. :

Comme officier, Xavier Bracquart, président général honoraire de l'U.N.E.G.;

Comme officier, Philippe Amaré, vice-président de Flandres-Dunkerque, et Fernand Senes, président de l'A.C.P.G. de Meurthe-et-Moselle;

Comme chevalier, Edouard Stéphane, directeur interdépartemental à Rouen du ministère des A.C. et V.G., ancien du Stalag VIII C; Pierre Franchomme, directeur interdépartemental à Dijon du ministère des A.C. et V.G., et Louis Signolles, ancien vice-président de la F.N.C.P.G.

Distinctions

C'est avec plaisir que nous avons appris la nomination comme Chevalier du Mérite Social de nos camarades A. Bonnet, président de l'A.C.P.G. de la Sarthe, vice-président de la Mutuelle Chirurgicale; de Beaucourt, président de la Mutuelle Chirurgicale; Gosnet, secrétaire général de l'A.C.P.G. de la Sarthe.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

Ligne de conduite singulièrement dangereuse. N'est-ce pas celle qui conduirait à la théorie nazie, aboutissant à l'expérimentation sur les prisonniers et aux crimes de la dernière guerre.

C'est en partant de ces douloureuses expériences qu'est née la croisade entreprise pour éviter que la médecine ne soit considérée comme une arme agressive. Mais, si, sur le plan moral, l'unanimité pourrait être obtenue, il n'en est pas de même sur le plan des réalités. Aussi bien a-t-on songé, et nous admirons les initiatives lancées dans ce domaine, à créer une législation internationale qui définirait de façon non équivoque les droits et les devoirs des médecins. Toutefois, c'est à notre avis résoudre le problème — qui exige une solution urgente — au stade des longues études.

Pour ces raisons, nous avons préconisé une solution immédiatement réalisable, dans le cadre même des traités existants. Notre mouvement a été immédiatement approuvé par les ministres français des A.C. et V.G., A. Mutter, Triboulet, Jean Masson, Vincent Badie, par l'Académie Nationale de Médecine de Paris et par l'Académie des Sciences médicales de Belgrade.

Nous avons trouvé un accueil enthousiaste auprès des associations de prisonniers combattants : la F.M.A.C. forte de 15 à 20 millions d'anciens combattants, la F.I.L.D.I.R., qui réunit les déportés de dix pays, auprès des combattants français anciens prisonniers de guerre et auprès de la Fédération Internationale des Prisonniers de Guerre. Le Comité International de la Croix-Rouge a su nous montrer sa sympathie agissante. Un Comité pour la neutralité de la médecine s'est constitué sous les auspices du Ministère français des A.C. Des Comités analogues aux nôtres ont été créés ou sont en voie de formation en Allemagne de l'Ouest, Belgique, Hollande, Italie, Luxembourg et Yougoslavie.

AMICALISTES,
VOTRE TAILLEUR



LA SILHOUETTE RÉVÉE
UNMAÎTRÉ ARTISAN DIPLOMÉ
G. MALIAN

33, Chaussée-d'Antin
Paris (9^e)
Tél. : TRI 35-02
Et, pour les sportifs,
créateur et seul spécialiste
du style athlétique

RADIO-CARILLON
A. NOEL - EX-P.G.
10, RUE PIERRE-PICARD - PARIS 18^e - TÉL. : MON. 47-99
TOUS LES JOURS, SAUF DIMANCHE, DE 9 À 20 HEURES - BUREAU DE VENTE 1^{er} ÉTAGE-DROITE
Métro : BARBÈS-ROCHECHOUART

CONDITIONS DE GARANTIE
UNIQUES EN FRANCE

Tous les appareils sont entièrement garantis trois ans, aussi bien pour les pièces que pour la main-d'œuvre, lampes 8 mois

GRAND CHOIX :
RADIO & RADIO-PHONOS
12 MODÈLES 6 À 8 LAMPES
TOURNE-DISQUES NUS ET EN MALETTE
ÉLECTROPHONE COMPLET
CATALOGUE gratuit

FACILITÉS DE PAIEMENT
SANS FORMALITÉS

C'est en se spécialisant à fournir aux camarades A.P.G. DEPUIS 1945 que RADIO-CARILLON peut vous garantir pour le meilleur prix le maximum de qualité !

15% DE REMISE A.P.G. SUR TOUS LES PRIX DU CATALOGUE

RADIO-ÉLECTROPHONE 926
6 LAMPES. GRAND CADRE À AIR INCORPORÉ
TROIS VITESSES - 2 SAPHIRS
DISQUES ORDINAIRES ET MICROSILLONS
34.200'
EXPÉDITION DANS TOUTE LA FRANCE

AU CAFÉ EN FAMILLE
Buvez
VABÉ
qui boit Vabé...
va bien



Pour vos fêtes de famille
et vos réunions de P.G.
**CHAMPAGNE
LE BRUN-DOMI**
(ancien P.G.)
Menthelon (Marne)
Demandez prix et conditions

CARNET

(Suite de la page 1)

Notre ami **Pierre Lavergne**, 75, avenue Rouget-de-Lisle, à Vitry-sur-Seine (Seine), adresse son amical bonjour à tous les copains. Et il termine son message par un vibrant « Vive l'Amicale V B ». Merci, Lavergne.

Notre ami **l'abbé Marcel Chauvin**, Institution Saint-Joseph, à Ver vins (Aisne), envoie ses amitiés à ses anciens camarades de captivité.

Notre ami **Fernand Tanné**, à An-neville-sur-Seine, par Duclair (Seine - Maritime), adresse son bon souvenir à tous.

Notre ami **Georges Pavat**, 112, rue de la Tête-d'Or, à Lyon, nous signale sa nouvelle adresse et nous prie de transmettre ses bonnes amitiés à tous.

Notre ami **Virgile Pion**, P.T.T., à Saint-Raphaël, envoie avec son meilleur souvenir une cordiale poignée de mains à tous.

Notre ami **Jean Pearson**, un des piliers de l'entraide, adresse son amical bonjour à tous.

Notre ami **Henri Bourgaux**, 13, rue de Steinkerke, Paris, un ancien du Waldho, ex-chauffeur du Dr Peter, adresse son bon souvenir aux anciens du Stalag.

Un autre ancien Waldho, notre ami **Achille Leclercq**, 16, rue Louis - Loucheur, à Roubaix (Nord), envoie son bon souvenir aux P.G. de la chambre 47 et autres connaissances. L'ami **Perron**, ancien chef de chambre de la 47, envoie à son subordonné son bon souvenir et toutes ses amitiés. Il lui signale qu'il a loupé d'un cheveu (aucune allusion, Achille), le passage de **Petitou** à Paris, que l'ami **Bouteille** se repose au sein de sa nombreuse famille dans son Bosmoreau natal mais qu'il ne désespère pas de le voir monter à Paris. Quant au Schul, il espère bien le rencontrer un de ces jours car, de Roubaix à Paris, la distance n'est pas infranchissable.

Notre ami **Georges Colson**, 29, rue Pierre-Curie, à Clichy (Seine), envoie un amical bonjour aux anciens du V B, et en particulier à **Bouilly, Brunel, Baillet, Dru, Gicquel, Baudru, Jean-georges**, etc...

Notre ami **l'abbé Pierre Chambrillon**, Le Mesnil-Saint-Loup, par Estissac (Aube), nous écrit : « Mon bon souvenir à tous. Je n'oublie personne et encore moins ceux qui se dévouent pour faire vivre l'Amicale V B. Meilleures amitiés. »

Notre ami **André Vioudy**, Le Trouvet (Isère), envoie son bonjour aux copains du Kommando de Rheinfelden, Usine d'Aluminium. Il adresse ses amitiés aux amis de l'Amicale.

Notre ami **Marcel Leveau**, 44, rue de l'Abbaye-des-Prés, à Douai (Nord), de passage à Paris, transmet son amical bonjour à tous les anciens du V B.

Notre ami **Roger Georgeon**, 11 bis, avenue Verdier, à Montrouge (Seine), est, depuis le 6 janvier, en traitement à l'Hôpital

MAISONS RECOMMANDEES

HOTEL - AUBERGE DES VIEUX - MOULINS, chez **Bernard Jeangeorges**, à La Bresse (Vosges). Tél. 63. (Grande salle pour banquets, Pension de famille, Cuisine bourgeoise.)

ANGEL et Fils, 10, quai de la Mégisserie, Paris (Graines, plantes et arbres fruitiers). **Henri FAURE**, fourreur, 14, rue de la Banque, Paris (2^e). CEN 11-54.

Où aller le dimanche ? ... Mais chez **Robert LAFEVE, Café-Restaurant-Tabac**, « Les Routiers », à Fontenay-le-Vicomte (Seine - et - Oise). Tél. : 8. Bon accueil. Cuisine soignée. Pêche toute l'année.

André JACQUES, mécanographie, réparation, reconstruction, entretien de toutes machines à écrire et à calculer, 44, rue de Bellechasse Paris (7^e). INV 49-80.

Maurice BARON, 38, rue Hermel, Paris (18). Tél. : ORN 69-66. **Tailleur Hommes et Dames**. Conditions spéciales aux anciens V B.

Broussais, service du Père Chevallier, salle Jeanselme, n° 19, 96, rue Didot, à Paris (14^e). Nous souhaitons à notre ami une prompte guérison et de sa part nous transmettons à tous ses amis du V B son bon souvenir.

Notre ami **Aimé Serre** a quitté la clinique de Leysin, en Suisse, pour regagner son domicile au 113, avenue Simon-Bolivar, Paris (19^e). Nous sommes heureux de son complet rétablissement.

Un envoi de journaux et de publications par notre ami **Saint-Omer** n'a pu lui être remis, mais l'abbé Dubois, chargé du service français, nous signale que le tout a été distribué aux hospitalisés alités. Tout est bien qui finit bien.

Notre ami **Claude Charpin**, 37, rue Adam-Ledoux, à Courbevoie (Seine), nous écrit une longue lettre dont nous extrayons les passages suivants :

« ... Le souvenir est toujours vivace chez moi, moins cependant qu'au retour, mais toujours présent. Il n'est pas de jour où je ne repense, ou je ne repense, soit à ma femme, soit à mes enfants, soit à mes collègues du bureau de l'usine, d'une anecdote, d'une évocation, d'un incident passé pendant les 1.768 jours de captivité... »

« J'ai écrit à mes derniers amis connus en Allemagne, à Dümplingen. L'un après l'autre, ils ont oublié de me répondre. Et savez-vous de qui j'ai eu la visite ? D'un « jeune » Alle-

mand à qui, de 1942 à la fin du cauchemar, j'ai appris la langue française (ainsi qu'à d'autres). Depuis, ce « jeune » (à peine 16 ans en 1945, craignait d'être mobilisé pour les tranchées de 1945) a évolué, a suivi avec bénéfice des études supérieures en vue de devenir avocat, je crois, écorné des méfaits nazis, voulant secourir au moins la veuve et l'orphelin, puis, évoluant encore, se pencher sur le droit international, et, peut-être écorné par certaines puissances « d'argent », entrer chez les Jésuites en vue d'y devenir professeur. Et notre dernière entrevue me prouve que j'ai eu raison de lui apprendre notre langue, car ce que je lui ai appris lui a permis de « pousser » sur les autres langues et sciences. Lors d'un voyage en France (voyage d'études), j'ai pu le recevoir et je peux affirmer qu'il est un ami de la France et des Français. Je n'ai pas pu le voir cette année, étant en vacances lors de son séjour à Paris. Mais je suis sûr que nous aurions reparlé des copains « Gefang » qui étaient avec

REMERCIEMENTS

M. et Mme Raymond Maury et toute la famille, très profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus, prient tous ceux qui se sont associés à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

OU SONT LES BÉNÉFICIAIRES DE CES DOSSIERS

Nous rappelons à nos camarades que l'Amicale détient un certain nombre de dossiers médicaux (accidents du travail survenus en activité) ne comportant pas d'adresses.

Il peut s'agir de camarades faisant partie de l'Amicale comme de camarades inconnus du Siège.

Nous publions donc, ci-dessous, une nouvelle liste de noms, le Kommando de l'intéressé étant entre parenthèses (voir « Le Lien », n°s 101, 103 et 105).

Si des camarades se reconnaissent parmi ces noms, qu'ils veuillent bien nous réclamer leur dossier (joindre cinquante francs en timbres pour l'expédition).

Si, d'autre part, vous connaissez l'adresse d'un de vos camarades de Kommando figurant sur cette liste, avisez-le de ce que nous avons un dossier à sa disposition, ou, mieux, envoyez-nous son adresse et nous ferons le nécessaire auprès de lui.

- Barenne Clodomir (Saint-Georges, 27.007)
- Lacugne Gaston (Klingenstein, 29.003)
- Julé Gaston (Schwenningen)
- Morisse Marceau (Meckenbeuren, 27.002/1)
- Lanoë Marcel (Altshausen, 11.028)
- Lopez Joseph (Waldshut)
- Denoyer André (Triberg, 28.124)
- Fayfer Broneseau (Murg, 6.471)
- Boulland Maurice (Ulm, 7.035)
- Vincent Henri (Ursendorf, 11.742)
- Février Roger (Obendorf, 22.009)
- Martin Albert (Tuttlingen, 22.010)
- Combeau Léon (Ulm)
- Raicowitsch Michel (Rottweil, 22.016)
- Couillon Louis (Tannheim, 18.401)
- Komarow Constantin (Hufingen, 68.402)
- Delanchy Henri (Ulm, Heeres-Zeugamt)
- Thevenet Roger (Ulm, Heeres-Zeugamt)
- Dours Aubin (Ebersbach, 11.716)
- Elisé Roland (Ulm, Heeres-Zeugamt)
- Schirrir Adrien (Ablach, 11.004)
- Bourgeois Marcel (Sigmaringen, 21.002)
- Audran Auguste (Desslingen, 12.025)
- Conesa Pascal (Tailfingen, 10.010)
- Jacquemin Emil (Hohentengen, 11.702)
- Ruinet Robert (Grenzach, 29.038)
- Le Tyrant Anselme (Dornahof, 11.704)

- (Suite)
- Viry Louis (Ulm, Heeres-Zeugamt)
 - Multeau Raoul (Villingen, 28.002)
 - Godmerd André (Horvelsingen, 19.034)
 - Meunier Joseph (Vorenbach, 28.408)
 - Verdaux Gabriel (Weingarten, 17.402)
 - Mercier Lucien (Ulm, Heeres-Zeugamt)
 - Michele René (Gauselfingen, 20.401)
 - Philippon Mathieu (Brittheim, 10.045)
 - Faivre Auguste (Genkingen, 13.008)
 - Villain Alfred (Reutlingen, 23.004)
 - Piret Georges (Aufhofen, 19.438)
 - Copain Raymond (Wilflingen, 11.733)
 - Petit Ernest (Ulm, Heeres-Zeugamt)
 - Auboin Edmond (Engsblatt, 20.014)

CHAMPAGNE R. BERTIN

(ex-P.G. Waldhotel, V B)

Propriétaire récoltant Manipulant

VRIGNY, près de REIMS

Vente directe

Renseignements sur demande

A Liège, un dimanche de Printemps

(Suite de la page 1)

« Notre ami **Ista** s'est révélé un grand organisateur. Il avait tout prévu : les bonnes histoires dites au micro, la petite loterie classique et les cadeaux-souvenirs aux épouses des présidents. »

« Entre deux plats, l'enthousiasme monta au paroxysme, quand tous les Liégeois se mirent à chanter et à danser sur l'estrade. »

« Le Dr **David** était particulièrement en verve : il recueillit une ovation interminable en se livrant à des improvisations verbales pleines d'humour. »

— Mais, au dessert, vous avez eu les inévitables discours !

— Naturellement, mais fort brefs. **Roland** parla « de journée inoubliable ». **Langevin** « de rendez-vous pour octobre ». **Ferger**, du V A, « de succès mérité » et **Javelet** conclut en disant fort justement que « nous avons semé de l'amitié ». »

— En somme, journée bénéfique ?

— Au plus haut point. En repartant, nous nous sentions heureux, dispos, emplis d'une joie intérieure et débarrassés de tous soucis.

— C'était peut-être parce que vous aviez forcé sur la bière ou abusé de l'eau de Spa ?

— Pas du tout : c'était simplement parce que la bonne humeur est communicative, parce que nous éprouvions une joie réelle d'avoir retrouvé des camarades que nous connaissons depuis dix-sept ans et aussi parce que de telles journées sont bienfaitrices à tous égards...



Waterman
La meilleure encre...
FROITÉE à l'HEXA-fluid

nous et qu'il connaissait tous, nous ayant ouvertement demandé à 16 ans de l'empêcher d'être « soldat » contre les armées alliées. Et je n'aurais pas pu lui donner de nos nouvelles à tous parce que je n'en ai pas.

« Mais tant pis pour les nouvelles des amis, ils ont sans doute oublié un peu le passé pour se pencher sur le dur présent des « pas riches »... »

Notre ami **Laurent Quemener**, recteur à Cléden-Poher (Finistère), adresse ses cordiales pensées à tous les camarades du V B.

Notre ami **Pierre Chaballier**, 13, avenue Abbé-de-St-Pierre, à Surresnes (Seine), nous adresse un mandat « généreux » pour notre Caisse d'entraide. Il envoie un amical bonjour à tous et particulièrement à ceux d'Ulm et de Villingen.

Notre ami **Henri Solans**, collègue **Achard**, à Bagnères-de-Bigorre, adresse son amical souvenir et un salut pyrénéen à tous les amis du Waldho. L'ami **Perron** se rappelle au bon souvenir du « Petitou » gratteur de guitare, ainsi qu'aux anciens de la Chirurgie.

Notre ami **Paul Line**, 6, avenue Jean-Mermoz, à Pontoise, nous adresse un mandat « généreux » pour encourager notre esprit de suite et aider ceux qui en ont besoin. Il n'oublie naturellement aucun des anciens du camp ni les fidèles du **Bouthéon**. Notre ami **Jules Bessonnet**, 23, rue du Vieux-Colombier, à Pa-

DU V B

ris (6^e), envoie ses amicales pensées à tous.

Notre ami **Jean Tanguy**, 48, rue Ch.-Dupont, à Auchel (Pas-de-Calais), nous envoie de ses bonnes nouvelles :

« Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous transmettre mes affectueuses pensées et vous dire qu'en effet, ainsi que le laisse présager le courrieriste du carnet V B dans le dernier numéro de mars, ma maladie de l'an dernier n'est plus qu'un mauvais souvenir. Ma santé est redevenue excellente et depuis plus de six mois j'ai pu reprendre mon travail. Je suis heureux de vous faire savoir que c'est chez nos amis belges que j'ai recouvré cette santé. J'ai reçu, dans ce pays ami, chez un spécialiste des maladies nerveuses, des soins particulièrement efficaces de la part d'un personnel très dévoué. En un mois, j'ai été complètement guéri et, depuis ce temps, mon état n'a cessé de s'améliorer. Pour moi aussi, chers amis, ce serait une grande joie de pouvoir retourner à une Journée Nationale de l'Amicale. Sans vous le certifier, je ferai tout mon possible pour être des vôtres à la prochaine. C'est dans cet espoir que je vais terminer, en vous renouvelant toutes mes félicitations et remerciements pour le zèle sans cesse répété dont vous faites preuve dans l'administration de notre chère et si vivante Amicale. »

« ... Et c'est en poussant un Hip ! Hip ! Hurrah ! pour vous tous que je vous envoie à chacun ma plus sympathique poignée de mains. »

Nous sommes heureux des bonnes nouvelles de l'ami **Tanguy** et nous espérons le voir, ainsi que **Mme Tanguy**, à notre Journée Nationale du 6 octobre. Notre ami **Paul Liégeois**, 93, route St-Martin, à Vesoul (Haute-Saône), nous adresse une longue liste d'adresses, ce dont nous le remercions bien vivement. Il adresse à ses anciens compagnons du Kommando de Messkirch ses affectueuses pensées et son bon souvenir.

Notre ami **Raymond Raguet**, 3, cité Saint-Jean, à Autun (Saône-et-Loire), titulaire d'un dossier médical, nous envoie une longue lettre, et c'est bien souvent, nous dit-il, qu'il se remémore les bons et mauvais jours que nous avons passés là-bas, mais aussi des bons tours que nous avons joués aux **Chleuh**.

NAISSANCE

Notre ami **Joseph Toussaint**, de La Bresse (Vosges), a le plaisir d'annoncer aux anciens du Waldho et à ses anciens camarades de Kommando la naissance d'une charmante petite fille, cinquième numéro depuis 1945 (trois garçons et deux filles). A bientôt la demi-douzaine ! Bravo, les gars du Waldho.

Joseph Toussaint se rappelle au bon souvenir de tous.

FABRIQUE DE MEUBLES

7 ter, avenue de St-Mandé Paris (XII^e)

RYSTO Raymond

Ex-N° 5305

Membre de l'Amicale N° 543

SALLES A MANGER CHAMBRES A COUCHER ENSEMBLE STUDIO

DÉPOSITAIRE DE FABRIQUES

Cuisines modernes
Éléments, tables
Sièges modernes
rustiques et basques
Sièges de jardin
Pliants, Transats

Prix marqués en chiffres connus

Facilités de paiement sur demande

Prix spéciaux aux Membres de l'Amicale

Pour tous renseignements n'hésitez pas à téléphoner ou à écrire

Tél. DIDEROT 45-07

Métro : NATION

Le gérant : PIFFAULT.
Imp. Montourcy, 4 bis, r. Nobel, Paris